Rencontres Ecojardin 2022

LE PARC DU SARRAT à DAX

UN PEU D'HISTOIRE

- Au 19° siècle propriété agricole d'environ 15 ha exploitée en métairie
- 1950 l'architecte René Guichemerre rentre au pays et prend possession de son leg
- 1960 construction de la maison de style 'Architecture naturelle' aménagement du parc
- 1988 leg de la propriété à la Ville de Dax, prise en charge par le service Parcs et jardins
- 1990 travaux de réhabilitation de la maison et du parc : allées, bordures et murets, circuit hydraulique…
- 1991 inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques
- 1992 découverte de l'Ophioglosse des Açores plante protégée au niveau national, réduction puis arrêt de tout traitement chimique sur le parc
- 1995 premières visites guidées et animations dans le parc
- 2004 labellisé Jardin remarquable
- 2021 obtention du label Ecojardin

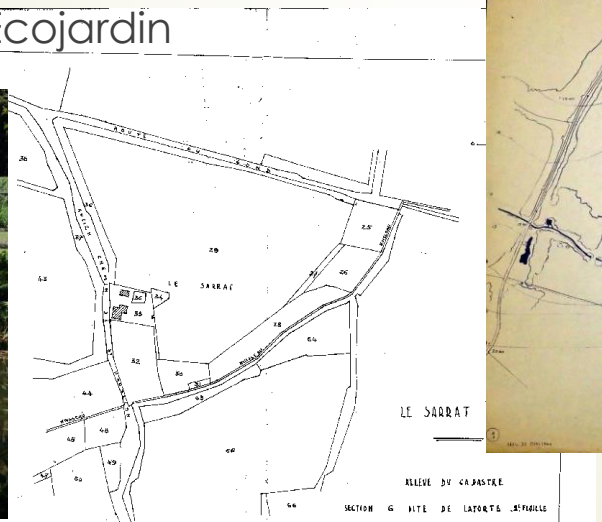

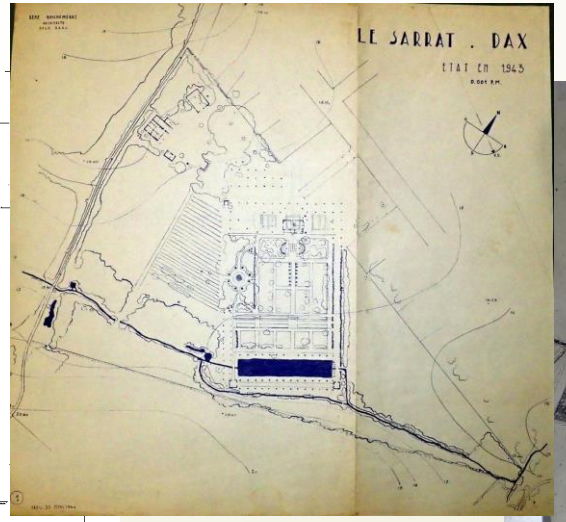

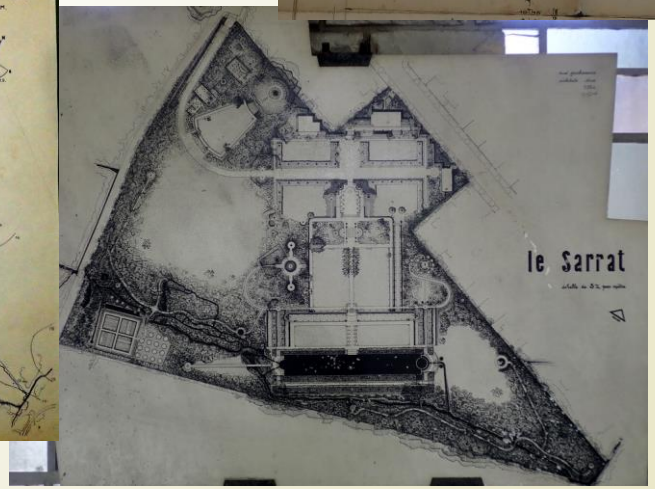

Un jardin d'ambiances

- Parc urbain de plus de 3 ha situé à moins d'1 km du centre
- Des constructions classées au titre de l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques
- Les ruines des anciens bâtiments de la ferme d'origine mises en scène
- Un parc mixte classique et paysager
- Un réseau hydraulique en circuit fermé avec plan d'eau et canaux
- Des alignements d'arbres, points forts du paysage, platanes, magnolias, cèdres bleus, palmiers
- Une grande pelouse adossée à un tableau végétal variable selon les saisons
- Un théâtre de verdure et un potager biologique en carrés dessiné par des banquettes de fusains
- Une signalétique conçue par une artiste mosaïste D. Justes

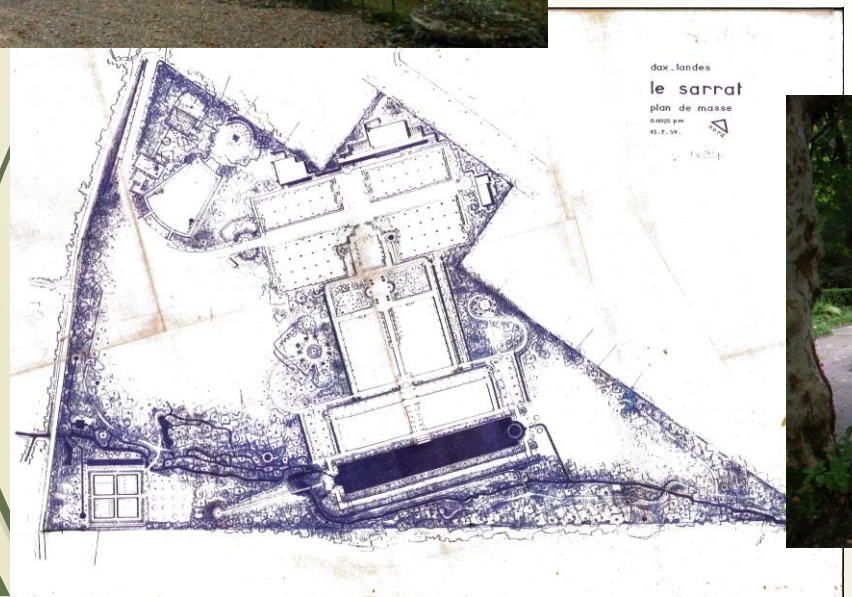

Quelques chiffres

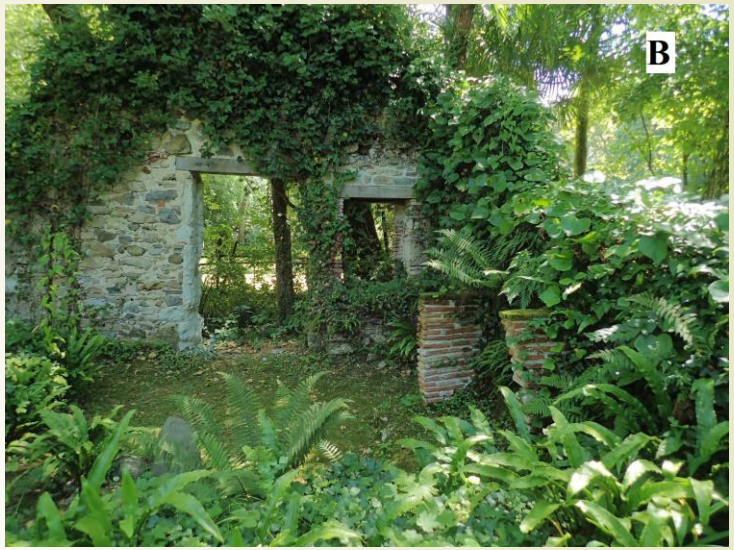

- 3,4 ha de superficie totale
- 1 ha de pelouses
- 700 m de réseau hydraulique
- 3600 m² de circulation
- 1 km de haies diverses
- 1200 arbres de 56 genres différents
- 10 groupements d'intérêt écologique
- 4 bâtiments : habitation, agence d'architecture, local jardin, jardin d'hiver
- 3 jardiniers dont 2 sont aussi guides animateurs

La biodiversité au Sarrat

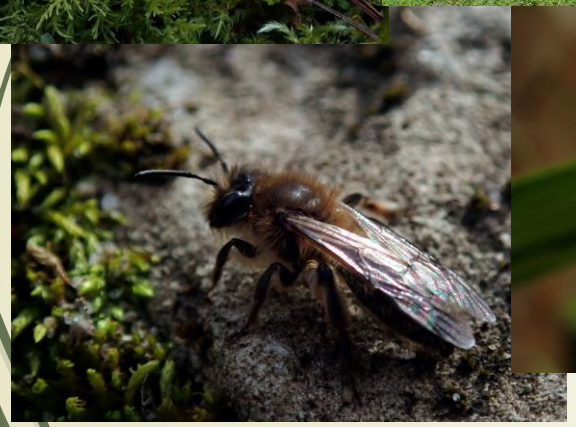

- Plus de 1000 taxons répertoriés sur le site
- 60 espèces de mousses et hépatiques
- 470 espèces de plantes supérieures dont 8 espèces d'orchidées sauvages
- 45 espèces d'oiseaux
- 330 espèces de champignons et lichens
- 6 espèces d'amphibiens et reptiles
- 8 espèces d'arachnides
- Liste supplémentaire provisoire de 121 insectes suite aux chasses de nuit en 2021

Démarche Ecojardin

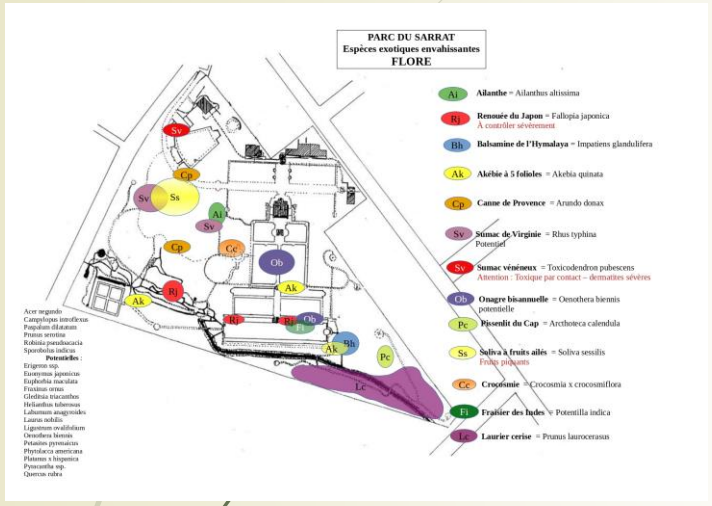

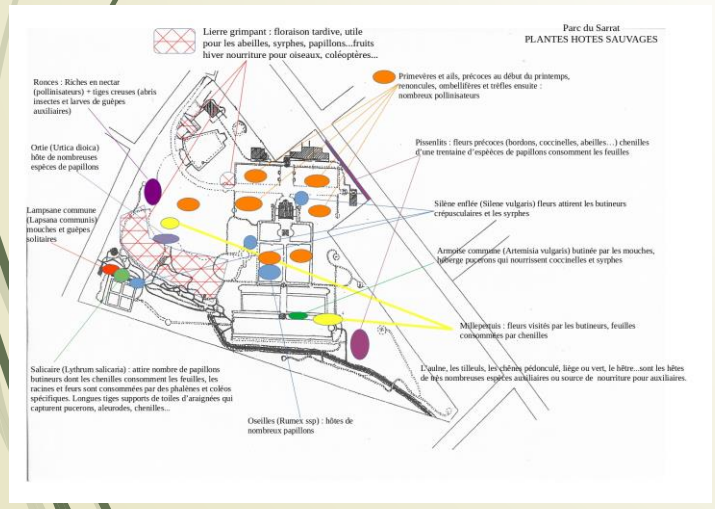

- Formaliser des actions d'entretien et de gestion de la biodiversité menés au quotidien depuis plusieurs années
- Ecriture, état des lieux, planification dans tous les domaines couverts par le label
- But : fournir des outils de planification, à plus ou moins long terme, de gestion et de suivi pour l'équipe du parc
- Communiquer sur le mode de gestion et la biodiversité présente en direction des scolaires et du grand public

Protocole de tonte

-Zone 17+24+voie nouvelle :

-Tonte avec une tondeuse autoporté réglé à 3-5 cm de hauteur toutes les semaines de Mars à octobre. Fréquence soumise à l'appréciation du gestionnaire.

-Zone 8 :
-Délimitation des zones à Ophioglosse et autres plantes à protéger
-Tonte avec une tondeuse autoporté réglé à 3-5 cm de hauteur en augmentant la hauteur suivant le cycle des plantes à protéger.
-Arrêt de la tonte sur ces zones dès que la hausse au-dessus des plantes à protéger n'est plus possible.
-Tonte avec une tondeuse autoporté réglé à 3-5 cm de hauteur seulement de juillet à octobre après le cycle de l'Ophioglosse des açores chaque semaine à l'appréciation du gestionnaire.

-Zone 4+11+13:
-Tonte avec une tondeuse tractée 50cm réglé à 3-5 cm de hauteur chaque semaine de Mars à octobre en contournant les zones délimitées par des piquets pour proteger l'Ophioglosse des açores, à l'appréciation du gestionnaire.

-Zone 1+2+30+29 partie+33 :
-Tonte des bordures avec une débrousailleuse de Mars à octobre toutes les deux tontes.

-

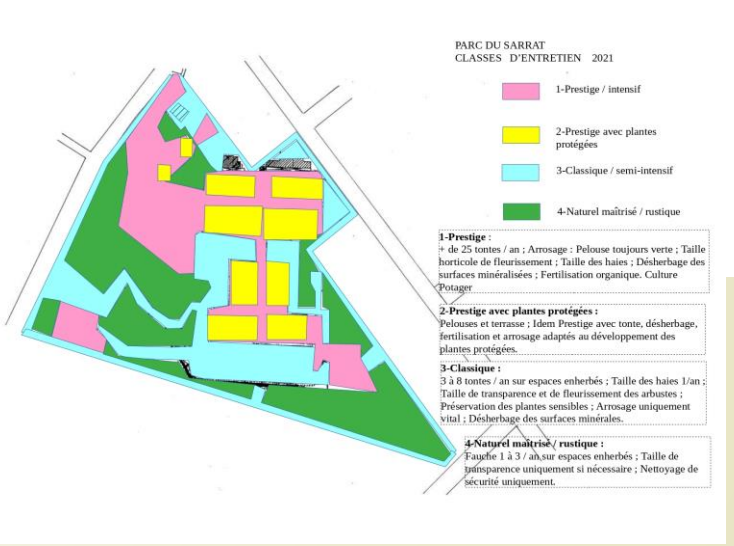

Gestion de l'eau

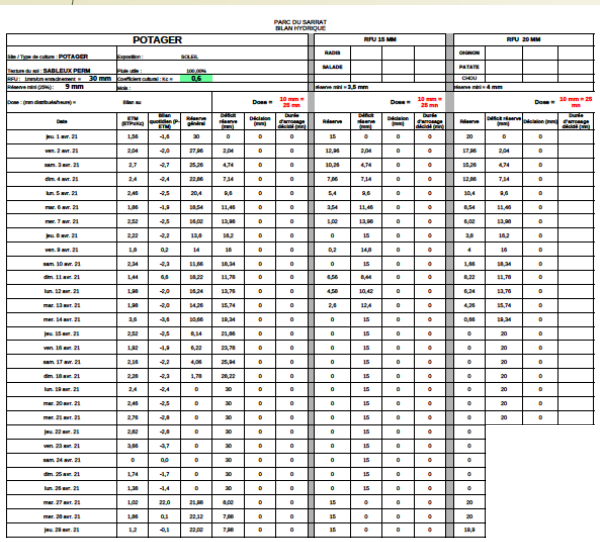
PARC DU SARRAT
BILAN HYDRIQUE

POTAGER

Date	ETM (ET*Kcult)	Bilan quotidien (P-ETM)	réserve générale	Déficit réserve (mm)	Déficit (mm)	Durée d'arrosage décidé (min)	Réserve	Déficit réserve (mm)	Déficit (mm)	Durée d'arrosage décidé (min)	Réserve	Déficit réserve (mm)	Déficit (mm)	Durée d'arrosage décidé (min)
jeu. 1 avr. 21	1,56	-1,6	30	0	0	0	15	0	0	0	20	0	0	
ven. 2 avr. 21	2,04	-2,0	27,96	2,04	0	0	12,96	2,04	0	0	17,96	2,04	0	
sam. 3 avr. 21	2,7	-2,7	25,26	4,74	0	0	10,26	4,74	0	0	15,26	4,74	0	
dim. 4 avr. 21	2,4	-2,4	22,86	7,14	0	0	7,86	7,14	0	0	12,86	7,14	0	
lun. 5 avr. 21	2,45	-2,5	20,4	9,6	0	0	5,4	9,6	0	0	10,4	9,6	0	
mar. 6 avr. 21	1,86	-1,9	18,54	11,46	0	0	3,54	11,46	0	0	8,54	11,46	0	
mer. 7 avr. 21	2,52	-2,5	16,02	13,98	0	0	1,02	13,98	0	0	6,02	13,98	0	
jeu. 8 avr. 21	2,22	-2,2	13,8	16,2	0	0	0	15	0	0	3,8	16,2	0	
ven. 9 avr. 21	1,8	0,2	14	16	0	0	0,2	14,8	0	0	4	16	0	
sam. 10 avr. 21	2,34	-2,3	11,66	18,34	0	0	0	15	0	0	1,66	18,34	0	
dim. 11 avr. 21	1,44	0,6	10,22	11,78	0	0	0,56	0,44	0	0	6,22	11,78	0	
lun. 12 avr. 21	1,98	-2,0	10,24	13,76	0	0	4,58	10,42	0	0	6,24	13,76	0	
mar. 13 avr. 21	1,98	-2,0	14,26	15,74	0	0	2,6	12,4	0	0	4,26	15,74	0	
mer. 14 avr. 21	3,6	-3,6	10,66	19,34	0	0	0	15	0	0	0,66	19,34	0	
jeu. 15 avr. 21	2,52	-2,5	8,14	21,86	0	0	0	15	0	0	0	20	0	
ven. 16 avr. 21	1,92	-1,9	6,22	23,78	0	0	0	15	0	0	0	20	0	
sam. 17 avr. 21	2,16	-2,2	4,06	25,94	0	0	0	15	0	0	0	20	0	
dim. 18 avr. 21	2,28	-2,3	1,78	28,22	0	0	0	15	0	0	0	20	0	
lun. 19 avr. 21	2,4	-2,4	0	30	0	0	0	15	0	0	0	20	0	
mar. 20 avr. 21	2,46	-2,5	0	30	0	0	0	15	0	0	0	20	0	
mer. 21 avr. 21	2,76	-2,8	0	30	0	0	0	15	0	0	0	20	0	
jeu. 22 avr. 21	2,82	-2,8	0	30	0	0	0	15	0	0	0			
ven. 23 avr. 21	3,66	-3,7	0	30	0	0	0	15	0	0	0			
sam. 24 avr. 21	0	0,0	0	30	0	0	0	15	0	0	0			
dim. 25 avr. 21	1,74	-1,7	0	30	0	0	0	15	0	0	0			
lun. 26 avr. 21	1,38	-1,4	0	30	0	0	0	15	0	0	0			
mar. 27 avr. 21	1,02	22,0	21,98	8,02	0	0	15	0	0	0	20			
mer. 28 avr. 21	1,86	0,1	22,12	7,88	0	0	15	0	0	0	20			
jeu. 29 avr. 21	1,2	-0,1	22,02	7,98	0	0	15	0	0	0	19,9			

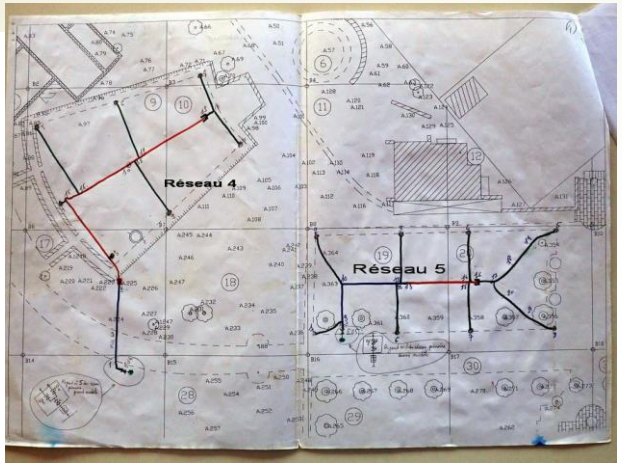

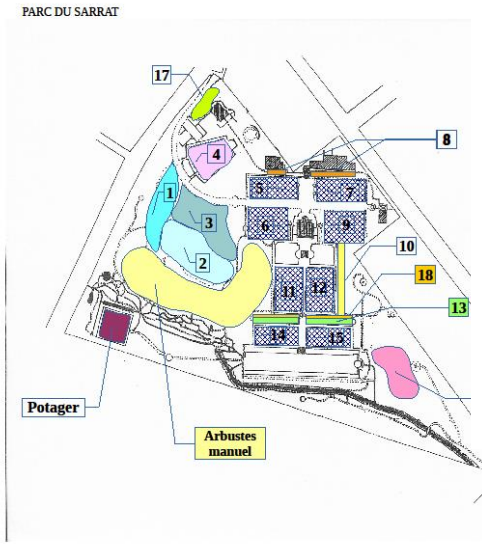

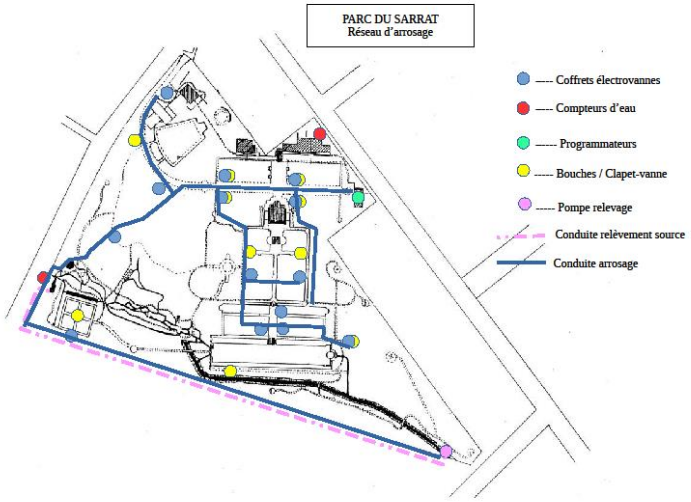

- Avant : Relevés des compteurs mensuels et de la consommation annuelle. Arrosage à vue, uniquement pour éviter le point de flétrissement
- Mise en place d'une gestion calculée : relevé quotidien de la pluviométrie et de l'ETP, bilan hydrique avec calcul des apports minimum nécessaires selon les types de végétation (pelouses, arbustes, massifs floraux, potager…)
- Protocole de détection des fuites mis en place
- Poursuite de la couverture des sols systématique

Gestion des sols

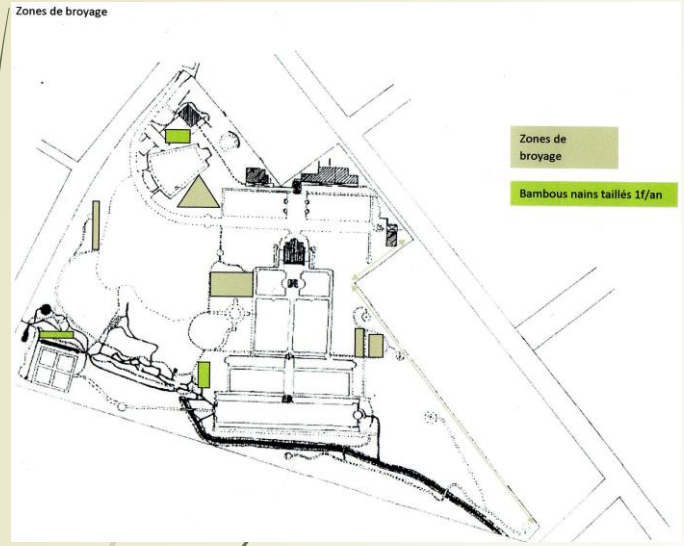

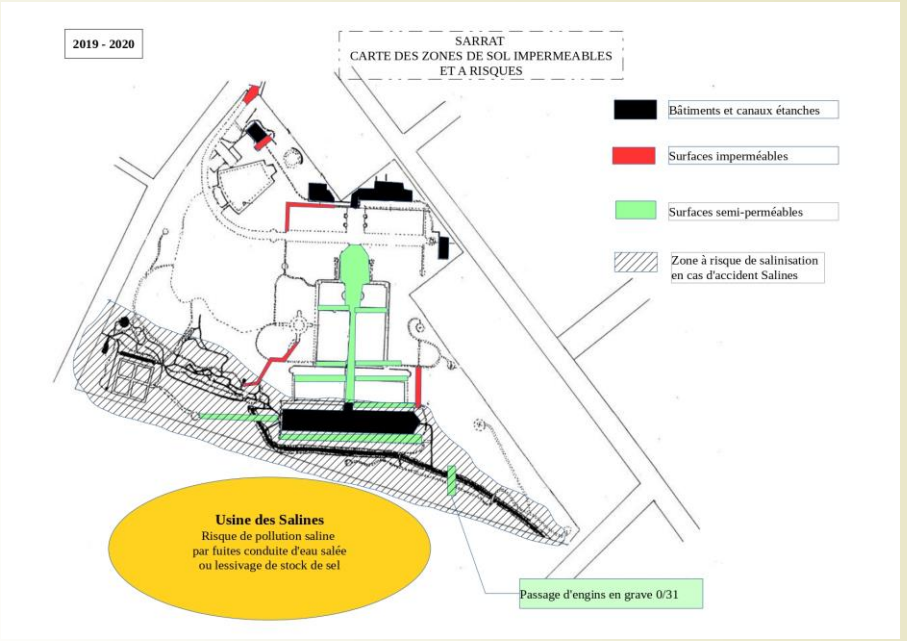

- Identification des zones imperméables et à risques au final peu étendues
- Poursuite de la couverture des sols systématique par application de mulchs végétaux divers, la plupart issus des déchets d'entretien du parc
- Analyses de sol pour une meilleure connaissance du milieu des plantes protégées, des problèmes de développement (haies, potager…)
- Utilisation de fertilisants organiques uniquement
- Suivi de la faune du sol (vers de terre, nématodes…) pour certains milieux

Gestion de la biodiversité

- Cartographie précise du site par géomètre dès la prise en main par le service avec implantation de bornes reliées aux coordonnées Lambert tous les 20m environ et servant de repères pour tout relevé
- Inventaire de la flore dès le début en 1991 : arbres, arbustes, herbacées avec cartographie à l'unité pour les premiers. Projet de suivi.
- Inventaire cartographié de la répartition de l'Ophioglosse des Açores à intervalle régulier depuis sa découverte
- Repérage annuel des plantes sauvages d'intérêt patrimonial : Allium roseum, subhirsutum, orchidées, Anemone hortensis subsp pavonina…pour la gestion de l'entretien
- Poursuite des inventaires d'autres groupes : champignons, insectes, faune diverse
- Identification et maintien des milieux favorables à la biodiversité : arbres à cavités, bois morts, pelouses maigres moussues, murets et dallages en pierres sèches, spirale à aromatiques…

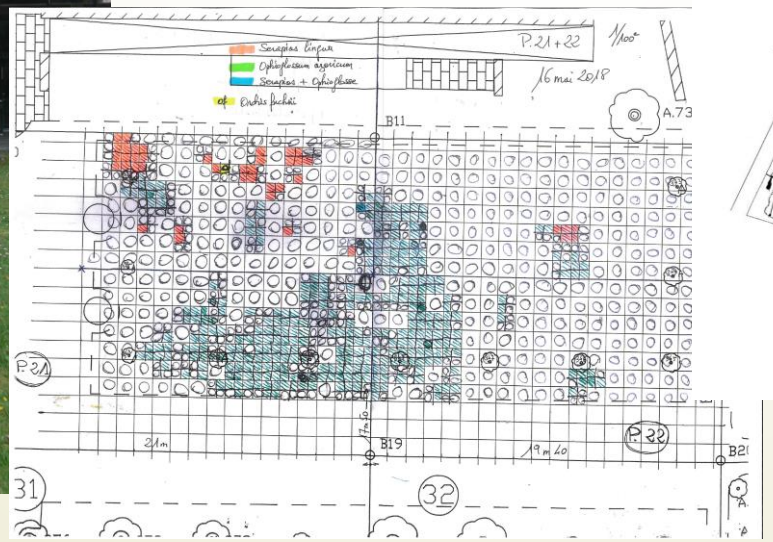

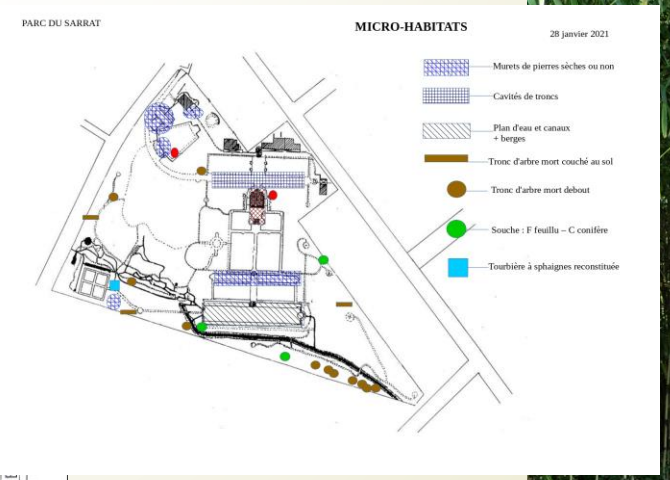

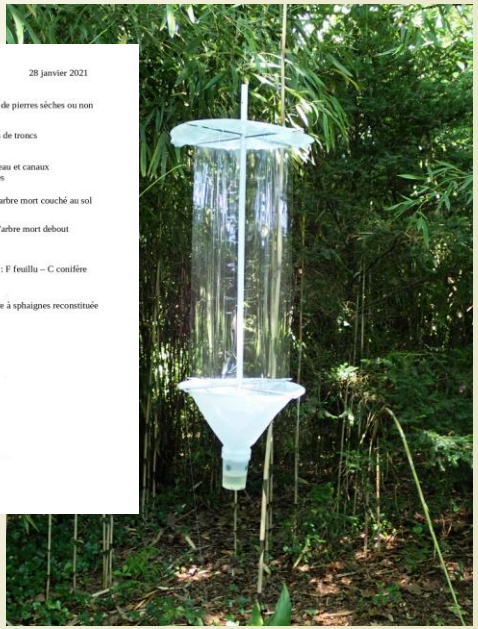

Gestion des déchets

- Les déchets verts sont réutilisés au maximum sur le site
- Les broyeurs de branches, les tondeuses fournissent du broyat de feuilles, d'herbe et de bois pour le paillage des haies, massifs et potager
- Utilisation d'une partie des cannes de bambous comme tuteurs et structures diverses
- Les déchets verts exportés sont repris par la Communauté de communes pour la production de compost
- Les déchets du potager sont réutilisés sur place pour alimenter le paillage

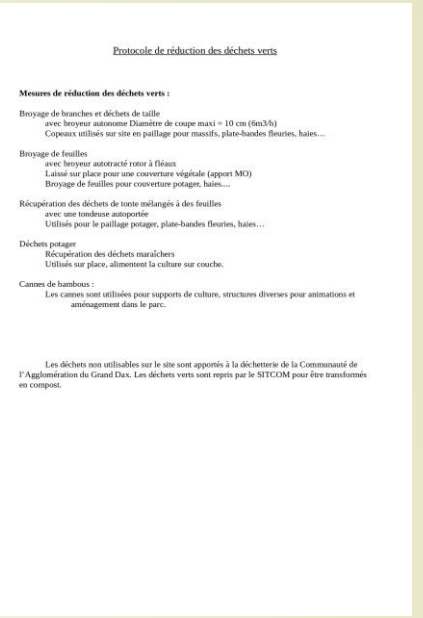

Protocole de réduction des déchets verts

Mesures de réduction des déchets verts :

Broyage de branches et déchets de taille
avec broyeur autonome Diamètre de coupe maxi = 10 cm (6m3/h)
Copeaux utilisés sur site en paillage pour massifs, plate-bandes fleuries, haies…

Broyage de feuilles
avec broyeur autotracté rotor à fléaux
Laissé sur place pour une couverture végétale (apport MO)
Broyage de feuilles pour couverture potager, haies….

Récupération des déchets de tonte mélangés à des feuilles
avec une tondeuse autoportée
Utilisés pour le paillage potager, plate-bandes fleuries, haies…

Déchets potager
Récupération des déchets maraîchers
Utilisés sur place, alimentent la culture sur couche.

Cannes de bambous :
Les cannes sont utilisées pour supports de culture, structures diverses pour animations et aménagement dans le parc.

Les déchets non utilisables sur le site sont apportés à la déchetterie de la Communauté de l'Agglomération du Grand Dax. Les déchets verts sont repris par le SITCOM pour être transformés en compost.

Une ville en action

- Le Parc du Sarrat s'intègre dans un réseau de structures mettant en pratique la politique de préservation de l'environnement de la Ville de Dax.
- Le service Parcs et jardins qui gère ces structures est engagé sur cette voie sur les 84 ha d'espaces verts dont il a la charge
- La Ville de Dax, labellisée « 3 fleurs », s'engage depuis longtemps pour l'environnement et le développement durable comme le montre la création de structures telles que la Maison de la Barthe ou l'Ecole de la Nature
- Des actions fortes en direction du grand public et des scolaires : « Les mains vertes de Cuyès », la « forêt pédagogique », les jardins partagés, le rucher pédagogique, les visites des jardins en ville, la participation, depuis de nombreuses années, aux manifestations nationales « Rendez-vous aux jardins » ou « Journées du Patrimoine »…

MERCI POUR VOTRE ATTENTION